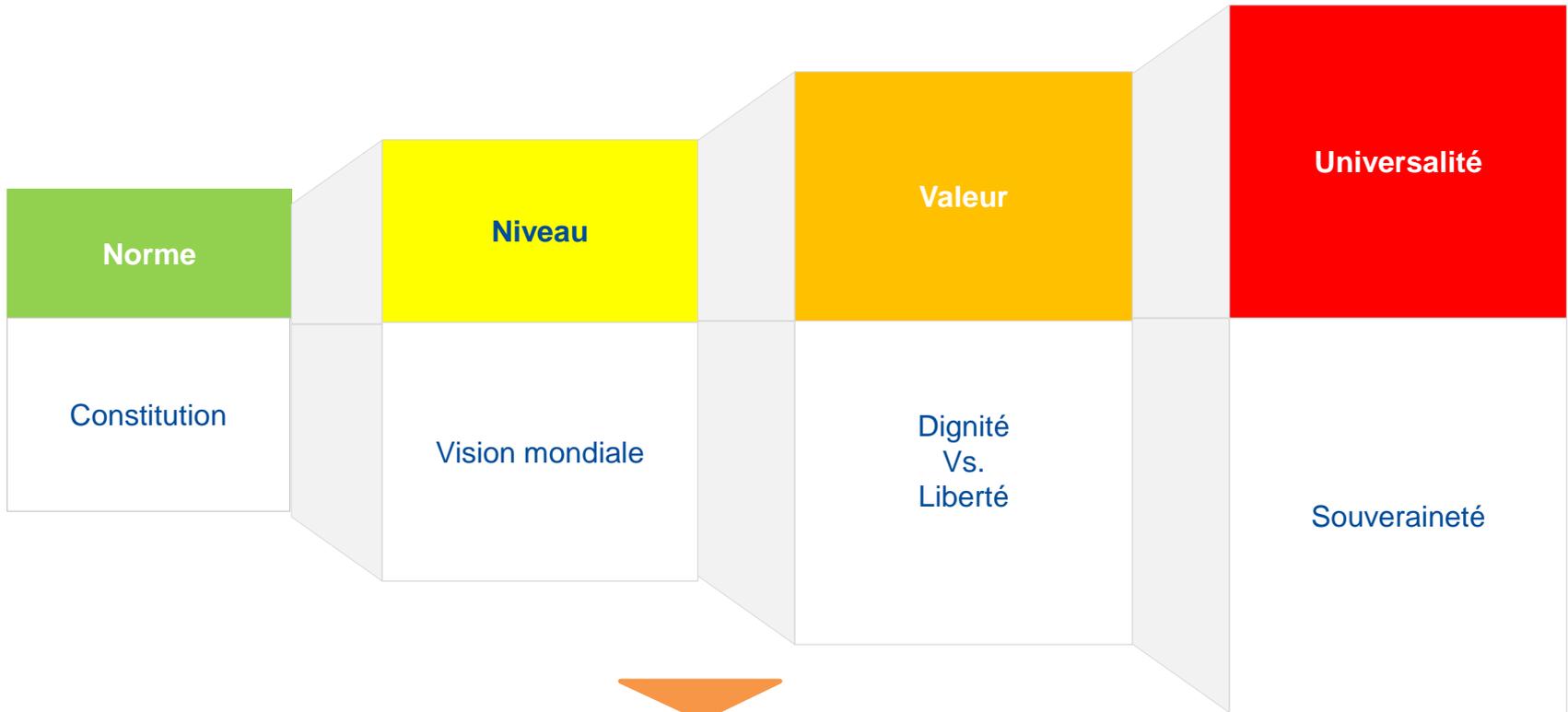


Présentation des enjeux du RGPD au sein de la Principauté de Monaco

7 mai 2018



Introduction



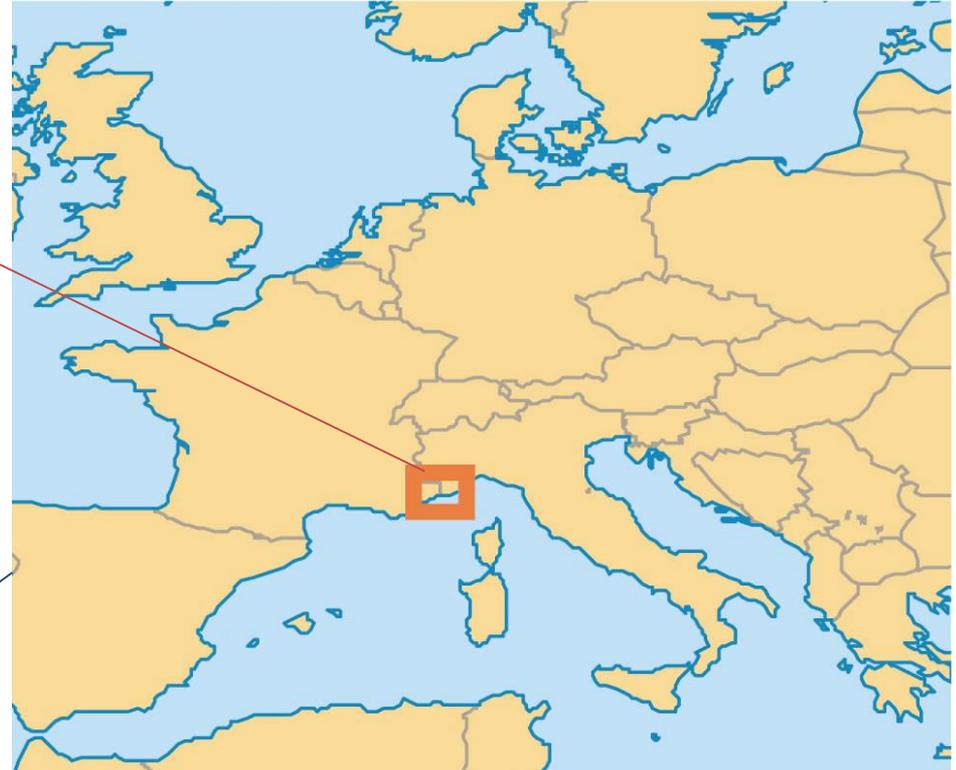
- Charte des droits fondamentaux de l'UE
- Informatique & Libertés

- Exportation
- Importation
- Droit local

Introduction

Principauté de Monaco
Etat tiers à l'UE
Non adéquat
Convention 108
Loi n° 1.165 relative à la
protection des informations
nominatives

Union Européenne
Règlement 2016/679 pour la
protection des données
Applicable au 25 mai 2018
Secteur public (hors
régalien) / secteur privé
Paquet Données
personnelles



Enjeu 1 : Identifier les changements opérés par le RGPD

Enjeu 2 : Appliquer deux régimes juridiques

Plan



● Programme

- Tamis & Chantiers

● Principes

- Fondamentaux & Exigences
- Les outils

● Personnes

- Droits & Sanctions

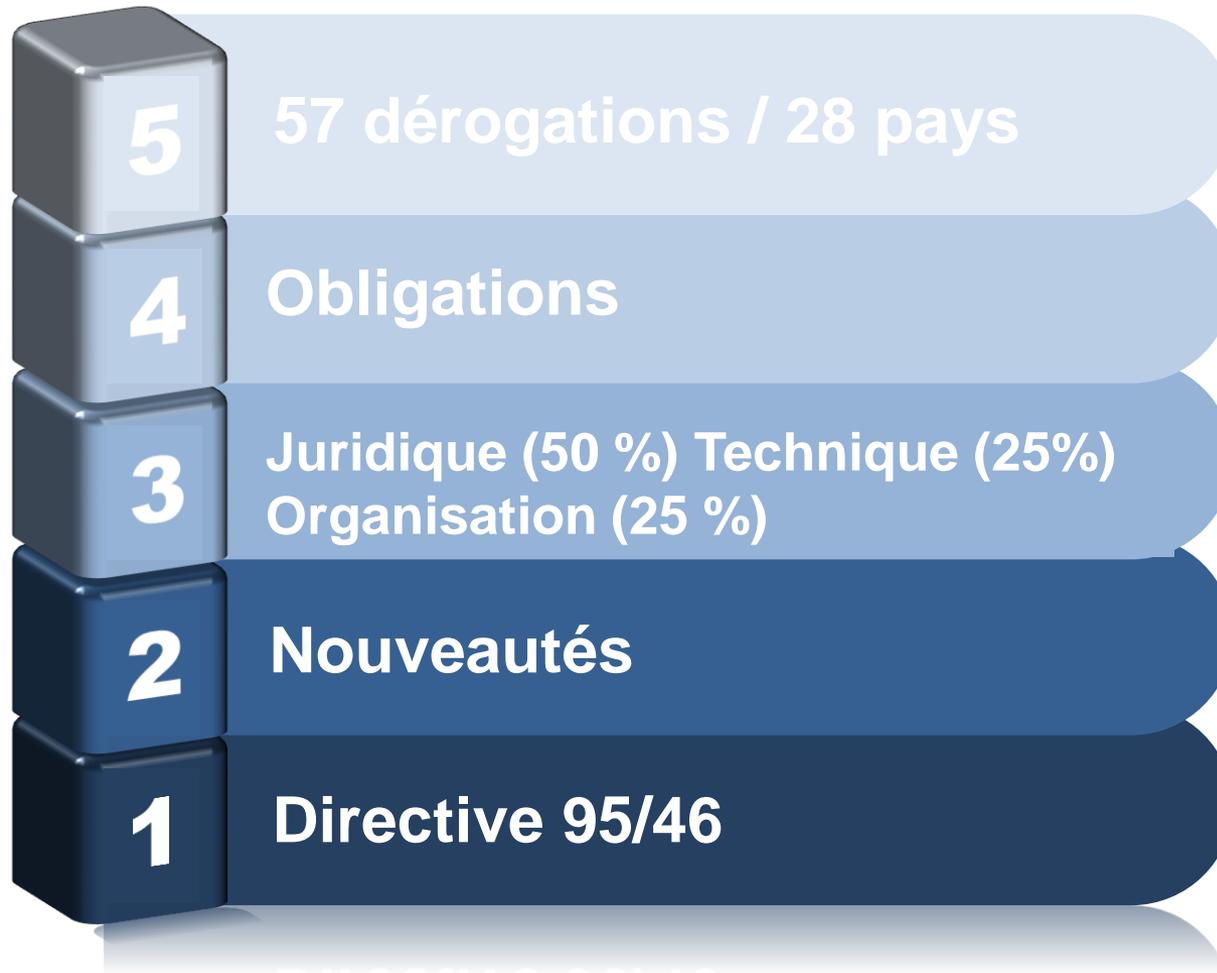
● Champ d'application

- Périmètre géographique, flux transfrontières et exemples



RGPD

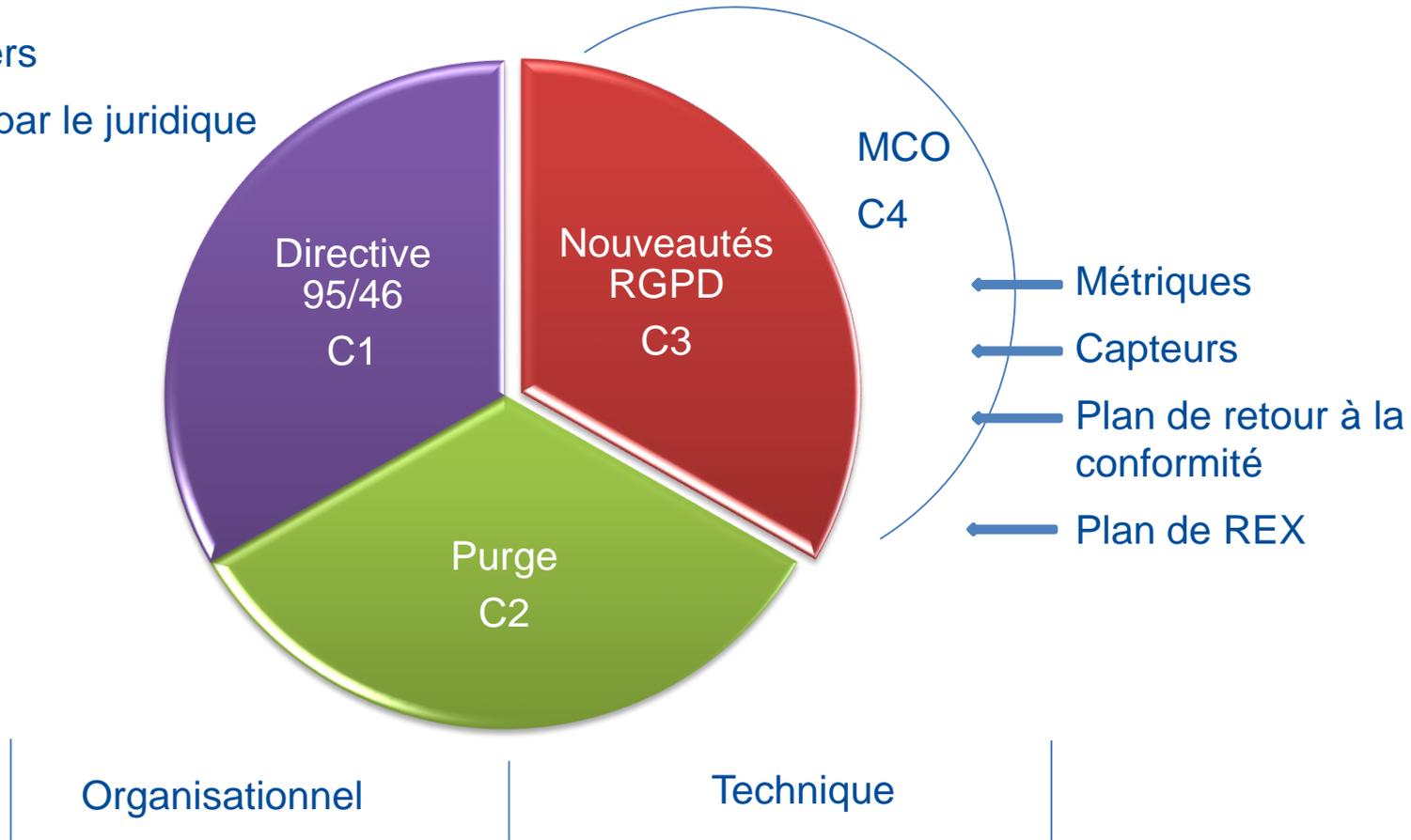
1. Programme : Tamis



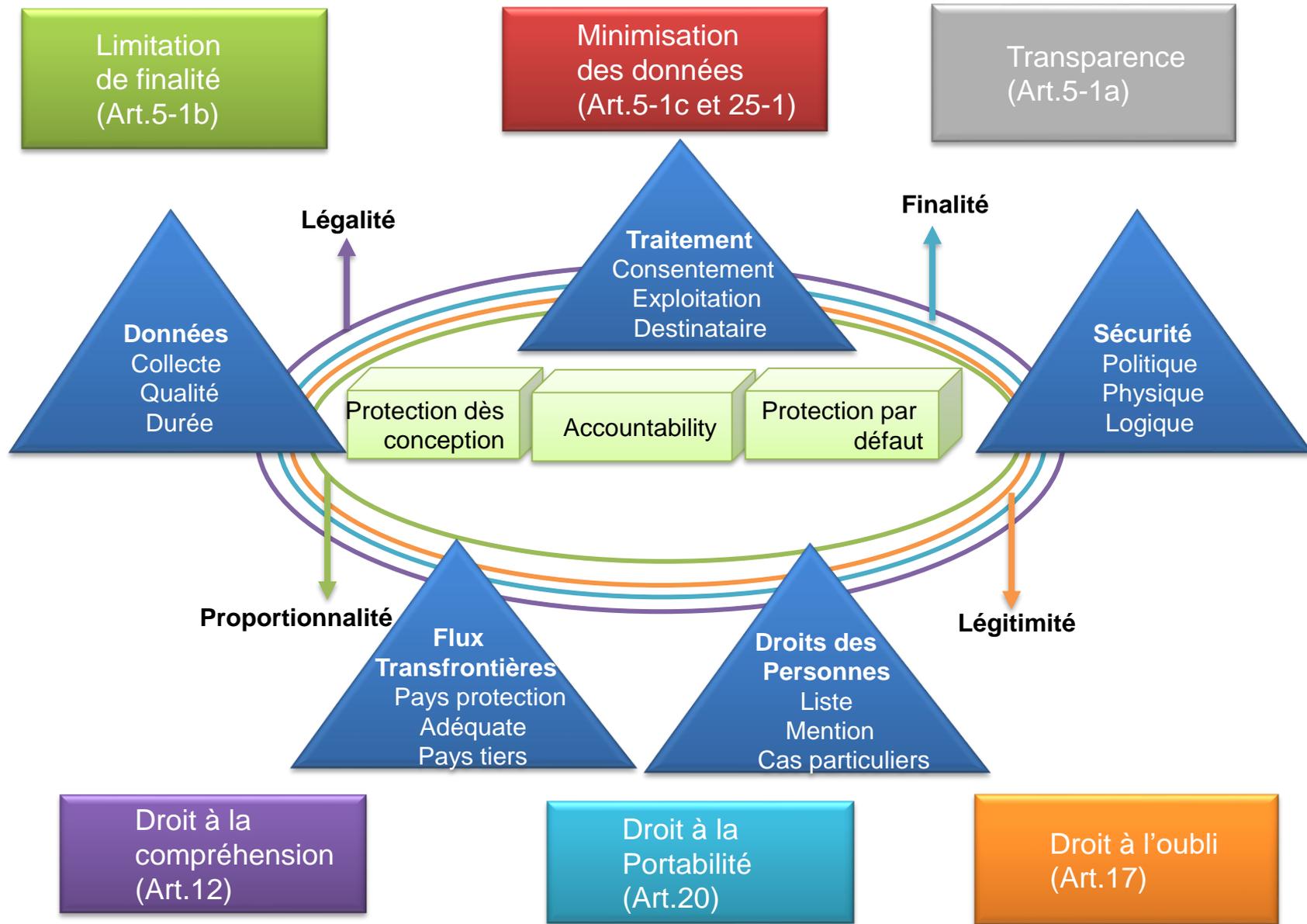
1. Programme : Chantiers

Chantiers

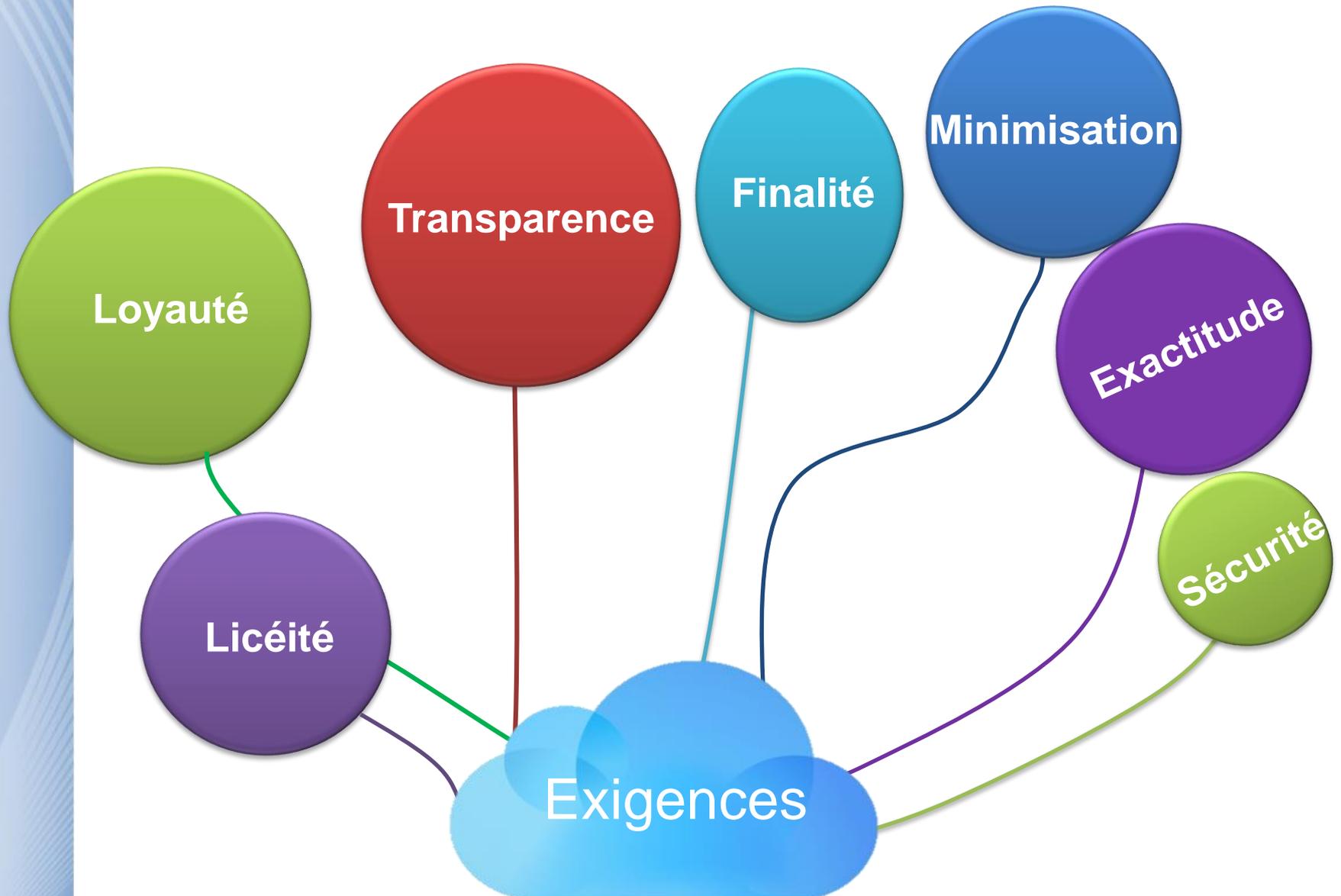
pilotés par le juridique



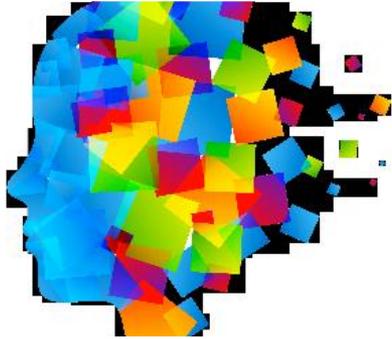
2. Principes : Les fondamentaux



2. Principes : Les exigences clefs



2. Principes : Les outils



Délégué à la protection des données



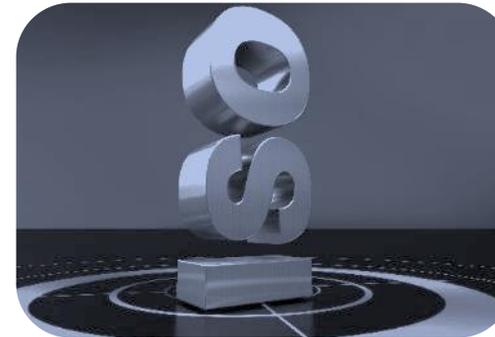
Analyse d'impact

Fiche de registre		ref-000			
Nom de l'entité					
N° / R.E.T.					
Date de création					
Date à jour					
Acteurs					
	Nom	Adresse	CP	Ville	Pays
Responsable du traitement					
Protection des données					
Responsabilité (responsable)					
1. In traitement affectés					
Finalité principale					
Sous-finalité 1					
Sous-finalité 2					
Sous-finalité 3					
Sous-finalité 4					
Sous-finalité 5					
Moyens de traitement					
Sécurité technique					
Sécurité organisationnelle					
Les données personnelles concernées		Description	Délai d'affichage		
Prénoms, nom, adresse, numéro de téléphone, adresse e-mail, adresse de site, situation familiale, etc.					
Les coordonnées de contact					
Autres données					

Registre



Mesures techniques et organisationnelles



Certification, label, code de bonne conduite

3. Personnes : Les droits des personnes



3. Personnes : Les sanctions RGPD

- Absence de protection des données dès la conception et protection des données par défaut
- Absence de représentant établi dans l'Union
- Absence de registre des activités de traitement
- Absence de coopération avec l'autorité de contrôle
- Absence de notification à l'autorité de contrôle ou à la personne concernée d'une violation des données
- Absence d'analyse d'impact

10 000 000 €
ou
2 % du CA
annuel mondial

- Non respect des principes de base d'un traitement (licéité, loyauté, légitimité, adéquation et pertinence des données, consentement, données sensibles, etc.)
- Non respect du droit des personnes
- Non respect des règles relatives aux transferts de données à caractère personnel

20 000 000 €
ou
4 % du CA
annuel mondial

Action de groupe & Action pénale

4. Champ d'application : Périmètre géographique

Une réglementation
marché

Entreprise UE / Traitement UE ou hors UE

Traitement des données effectué dans le cadre des activités d'un établissement d'un responsable de traitement ou d'un sous traitant sur le territoire de l'UE

Entreprise hors UE / Traitement UE

Traitement des données appartenant à des personnes concernées qui se trouvent sur le territoire UE, par un responsable de traitement ou un sous-traitant qui n'est pas établi dans l'UE, lorsque les activités de traitement sont liées...

Entreprise hors UE / Droit international public

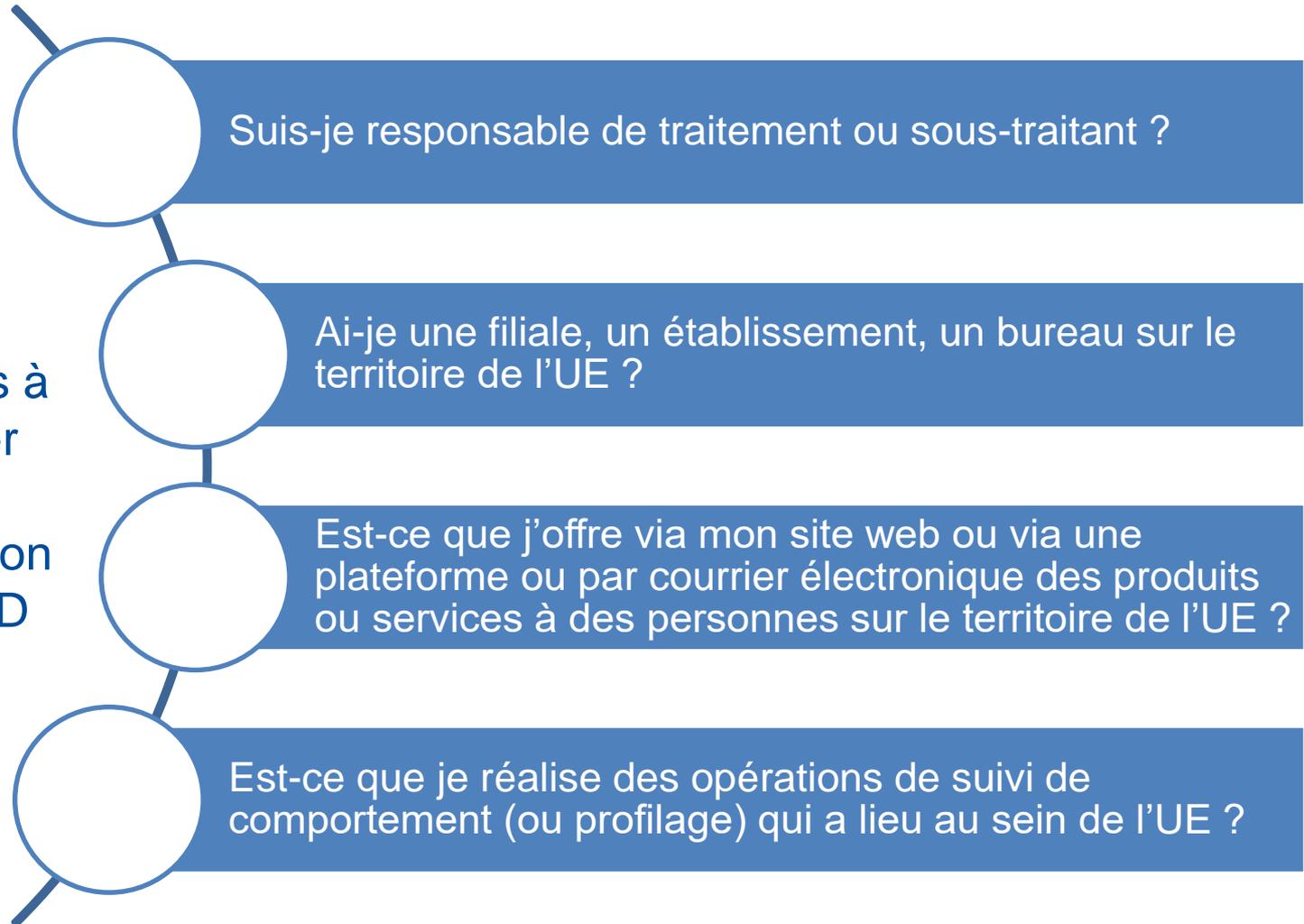
Traitement des données par un responsable du traitement qui n'est pas établi dans l'UE mais dans un lieu où la législation nationale d'un Etat membre s'applique en vertu du droit international public

à l'offre de biens ou de services à ces personnes concernées dans l'UE

ou au suivi du comportement de ces personnes

4. Champ d'application : Périmètre géographique

Les questions à se poser pour l'application du RGPD



4. Champ d'application : les flux transfrontières

Flux de données Monaco / UE :

Flux vers un pays adéquat (liste CCIN) ou autorisation de la CCIN si clause contractuelle appropriée (articles 20 et 20-1 loi 1.165)



Flux de données UE / Monaco :

Transfert libre si des garanties appropriées sont mises en œuvre (article 46 et s. RGPD)

4. Champ d'application : Exemples

Exemple 1 : Centre Hospitalier Princesse Grace

- Citoyen UE qui vient se faire soigner sur le territoire monégasque
=> Données de santé = données sensibles
=> Pas d'application du RGPD sur ses données
- Site web du CHPG <https://www.chpg.mc/> : présentation institutionnelle et offres de soin.
=> ne constitue par une offre de services (soins) au sens du RGPD dans la mesure où il n'est pas spécifiquement orienté vers des personnes qui se trouvent dans l'UE.
=> pas application du RGPD
- Système de paiement des titres en ligne

The screenshot displays the website of the Centre Hospitalier Princesse Grace. The top navigation bar includes a search bar, a language selector, and a search icon. Below the navigation bar, there is a main menu with categories: LE CENTRE HOSPITALIER, PATIENTS & PROCHES, OFFRE DE SOINS, ÉTUDIANTS & PROFESSIONNELS, DON DU SANG, and INFOS. The main content area features a large banner with a smiling woman in a white lab coat and a patient in a hospital bed. To the right of the banner, the text reads "PROCHE UN HÔPITAL DE RÉFÉRENCE". Below the banner, there is a section titled "PAIEMENT EN LIGNE" with a progress bar showing four steps: "Saisie des titres" (highlighted in red), "Autres titres", "Récapitulatif", and "Confirmation". Below the progress bar, the text reads "ETAPE 1/4 : SAISIE DES TITRES À RÉGLER". A form field is visible with the label "Titre N°" and a "Valider" button. A magnifying glass icon is positioned over the form field.

4. Champ d'application : Exemples

Exemple 2 : Direction du tourisme et des congrès

- Site web <https://www.monte-carlo.mc/fr/>
 - Présentation de la ville, des évènements, des hôtels et restaurants
 - Pas de réservation en ligne directement (lien vers booking)
 - Abonnement à une newsletter
- => Pas application du RGPD

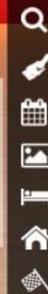
 Inscrivez-vous à la newsletter

Votre e-mail



17:23 - 26 °C 

GÉNÉRALITÉS TOURISME HÔTELS AFFAIRES/CONGRÈS IMMOBILIER GRAND PRIX INFORMATIONS MONACO EN IMAGES



4. Champ d'application : Exemples

The screenshot shows the website of the Office des Timbres de Monaco. The header includes the logo and name of the office, a circular postmark from Monaco, and a postage stamp featuring a castle. A navigation menu contains links for 'Informations', 'Actualité', 'Boutique', 'English version', and 'Accueil'. The main content area features a large banner for the 'Encart de l'émission commune Sepac 2017', which is the 8th edition of a common stamp sheet. Below the banner, there are four small images of postage stamps. On the right side, there are three sidebar sections: 'PRODUITS' with a list of categories (Chronological, Thematic, Books, Other Products), 'RECHERCHE' with a search bar and a dropdown menu, and 'CONNEXION' with fields for email and password, and a 'Se connecter' button.

Offre de produits (vente en ligne) à destination du public y compris sur le territoire UE

Application du RGPD au traitement

4. Champ d'application : Exemples



Accès Clients | N° Client Mot de Passe 

[Mot de passe oublié ?](#)

Monaco Parkings vous accueille dans son agence virtuelle.

Si vous êtes abonné ou possesseur de carte Multiparc, vous pourrez effectuer diverses opérations de gestion de votre compte, consulter vos factures et votre consommation, recharger vos cartes à décompte et bien davantage encore en vous identifiant ci-dessus.

Si vous souhaitez vous rendre en Principauté, vous pourrez organiser au mieux votre visite grâce aux nombreux parkings que nous mettons à votre disposition et qui vous sont indiqués [sur cette page](#). Et si vous restez quelques jours, pourquoi ne pas demander l'un de nos mini forfaits courte durée ?

Vous désirez obtenir un abonnement ? Trouvez la formule qui correspond à vos besoins et entamez la démarche dans la rubrique [Abonnements](#).

Vous organisez un événement à Monaco, nous avons tout un panel de solutions à vous proposer pour le stationnement de vos participants et de votre logistique. [Etablissez en direct](#) une approche budgétaire et laissez-nous vous contacter pour davantage de précisions.

Enfin, **restez informés** de [l'actualité](#) du stationnement en Principauté et, pour toute autre question, n'hésitez pas à nous contacter.

Services de gestion de compte, d'accès aux factures en ligne => pas soumis au RGPD
Service de recharge de carte en ligne => soumis au RGPD

Pas de service d'abonnement en ligne.

Conclusion

Continuer de se conformer aux obligations de la loi monégasque

Cartographie des traitements du secteur public

Enjeu pour Monaco : Disposer d'un haut niveau de protection et obtenir une décision d'adéquation

Se préparer et adapter la loi monégasque au RGPD dans cette perspective



Une adaptation qui s'inscrit dans le cadre des nouveaux enjeux de l'Administration monégasque en matière de numérique, e-administration, smart city

MERCI



QUESTIONS

Immeuble Cap Etoile
58, boulevard Gouvion Saint Cyr
75017 Paris
Tél. : +33 (0)1 82 73 05 05
Fax : +33 (0)1 82 73 05 06
paris@lexing.law
www.alain-bensoussan.com



Alain Bensoussan Avocats
@AB_Avocats
Lexing Alain Bensoussan Avocats

Lexing Alain Bensoussan
Avocats



Mob. : +33 (0)6 19 13 44 46
alain-bensoussan@lexing.law



Alain Bensoussan
[@A_Bensoussan](https://twitter.com/A_Bensoussan)

Alain Bensoussan



LEXING est une marque déposée par
Alain Bensoussan Selas



Crédits photos

L'ensemble des crédits sur les photographies reproduites au sein du présent support est accessible à l'adresse suivante : <https://www.alain-bensoussan.com/notice-legale/credit-photo/>